

Année scolaire 2020-2021

Circulaire K-19

Infos Parents

## Accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Chers Parents,

A la suite des annonces du Président de la République, voici l'organisation **(pour les 3 jours de classe)** du dispositif d'accueil des enfants de personnels indispensables à la crise sanitaire.

**Il s'agit ici d'accueillir les enfants des personnels concernés qui n'ont aucune solution de garde.**

### Je retiens :

#### Mon enfant pourra être accueilli à l'école :

- Si et seulement si ma profession est précisée dans la liste jointe
- Si mon conjoint ou conjointe est contraint(e) par le travail en présentiel
- Si je n'ai aucun autre mode de garde (grand frère, grands-parents..)

#### Dans ce cas, et seulement dans ce cas,

- ✓ je remplis l'attestation sur l'honneur
- ✓ et je clique sur le lien ci-dessous pour inscrire mon enfant suivant mes contraintes en période de confinement.

### Cliquez sur ce lien

#### [inscription enfants de parents à professions prioritaires](#)

Vous trouverez en fichier joint :

- La liste des professions
- L'attestation sur l'honneur à remplir

Merci de votre compréhension. Je reste à disposition si besoin.

M Jule, le 2 avril.